

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2024

Référence
2024_19

Objet de la délibération
ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DIVERSES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	7

Date de la convocation
24/06/2024

Date d'affichage
24/06/2024

Vote
À l'unanimité.
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024 et le 1 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

PRÉSENTS : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

ABSENT(e)(s) EXCUSÉ(e)(s) : Mme Jeanine JARRET et M. Paul-Edouard DEVOUCOUX.

ABSENT(e)(s) : Néant.

POUVOIRS : Néant.

A été nommé(e) secrétaire : Jacqueline MICHAUD.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DIVERSES

Monsieur le maire fait état des demandes d'associations qui sollicitent une subvention de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

Dénomination de l'association	Montant accordé en 2023	Montant voté pour 2024
ASSOCIATION "La Clé des Champs" de l'EHPAD "La Rocherie" de Nérondes	150 €	150 €
ASSOCIATION de PARENTS d'ÉLÈVES des ÉCOLES PUBLIQUES de Nérondes	150 €	150 €

La dépense correspondante sera imputée au compte 65748 du budget 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/07/2024
Le maire,
David SOUCHET.



Publié sur le site : www.chassy.fr

Le secrétaire,
Jacqueline MICHAUD.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :